

DOSSIER DE PRESSE

AGRI SUMMIT 2019

#AIS2019Lisieux



Contacts presse

Service de presse du ministère tél. 01 49 55 60 11 ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Normandie : alexandrine.salvi@normandie.fr - 06 43 60 37 53

PRÉFACE



« Innover, c'est mettre en pratique une nouvelle idée, avec succès. Le partenariat européen pour l'innovation en agriculture parie sur la coopération entre agriculteurs, conseillers, filières et scientifiques pour générer et appliquer des idées nouvelles pour une agriculture européenne toujours plus durable ».

Phil Hogan, commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural



« La transition agro-écologique est inéluctable, elle doit guider nos politiques et les pratiques en agriculture. Notre capacité à réussir cette transition qui répond aux attentes des citoyens et à la nécessaire préservation de l'environnement est essentielle. Le partenariat européen pour l'innovation en agriculture est un outil précieux pour répondre à ce défi et aux mutations à engager. Il encourage l'innovation et incite tous les acteurs concernés à construire ensemble des solutions adaptées à toutes les formes d'exploitations et aux territoires ».

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation



« C'est une formidable opportunité pour la Normandie et pour le territoire rural du pays d'Auge d'accueillir la seconde édition du sommet de l'innovation agricole, avec des représentants de 25 pays européens. C'est pourquoi la Région a soutenu avec beaucoup d'engagement la candidature de la Normandie et participe à l'organisation de cet événement d'envergure européenne. Pendant deux jours, ce grand rendez-vous sera un lieu de dialogue, de réflexion, de partage, d'échange et d'enrichissement mutuel autour de l'innovation et de l'appropriation des connaissances pour accompagner l'agriculture. L'innovation et le travail partenarial entre recherche, développement, production et son aval sont au cœur des politiques régionales dans le secteur agricole. En 2019, la Région a ainsi consacré un budget de 2,7 millions d'euros dont 1,8 millions d'euros de fonds européens pour le financement de sa politique d'innovation agricole ».

Hervé Morin, président de la Région Normandie

SOMMAIRE

page 5	Agri innovation Summit 2019 Sommet européen Agri innovation 2019
page 7	Réussir la transition agro-écologique
page 7	Qu'est-ce que l'agro-écologie ?
page 7	L'innovation et la connaissance au service de la transition agro-écologique
page 8	La France engagée depuis 2012 dans la transition agro-écologique
page 9	Les approches écologiques intégrées, priorité de l'Europe
page 10	Qu'est-ce que le Partenariat Européen pour l'Innovation ?
page 10	Le PEI-AGRI en Europe
page 10	Les projets
page 10	La mise en réseau, l'échange de connaissances et la diffusion de l'innovation
page 11	Le financement du PEI-AGRI : deux politiques en synergie
page 11	Le PEI-AGRI : encore plus fort après 2020
page 13	Le PEI-AGRI en France, l'essentiel
page 14	Panorama des groupes opérationnels français
page 15	Témoignages
page 16	Le PEI-AGRI en Normandie
page 17	Répartition des groupes opérationnels normands par filière
page 18	Huit projets feront l'objet d'une visite dans le cadre de cet événement
page 18	Zoom sur le projet Secoppa

Programme

https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2019-06/20190614_pei_seance_programme_AIS_FR.pdf

Agri innovation Summit 2019

Sommet européen

Agri innovation 2019

Les 25 et 26 juin 2019, la France accueille à Lisieux, Normandie, le second sommet Agri innovation co-organisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (avec le réseau rural national), la Région Normandie, la Commission européenne (direction générale de l'agriculture) et le réseau européen du Partenariat européen de l'innovation pour une agriculture productive et durable (PEI-AGRI). Ce sommet est dédié à l'innovation pour l'agriculture, la forêt et plus particulièrement à « la contribution du PEI-AGRI à la transition agro-écologique ».

Le sommet Agri innovation 2019 réunit plus de 400 participants, dont plus de 150 acteurs venus de toute l'Europe : agriculteurs, forestiers, acteurs du développement rural, chercheurs, conseillers, enseignants, coopératives, entreprises, associations, décideurs... 120 projets innovants et réseaux sont présentés en ateliers ou « market place » et 8 visites de projets normands sont organisées.

L'innovation et la recherche sont clés pour relever le défi d'une plus grande durabilité des systèmes de production agricoles, forestiers et alimentaires. Dans les projets mis en avant au cours du sommet, les innovations et les connaissances sont le fruit de la coopération entre des acteurs très variés: scientifiques, agriculteurs, entreprises, conseillers, transformateurs, collectivités, associations, réseaux, décideurs politiques...

En 2012, l'Europe a en effet fait le pari de l'innovation « interactive » pour développer des solutions concrètes aux besoins des acteurs de terrain en lançant le PEI-AGRI. Les projets du PEI-AGRI, initiés dans toute l'Europe depuis 2014, par les Régions, les États membres et la Commission, ont déjà beaucoup expérimenté, travaillé et produit.

Les organisateurs ont voulu réunir un grand nombre d'entre eux, pour qu'ils puissent échanger sur leurs expériences et leurs résultats, en particulier au profit de la transition agro-écologique, tout en associant d'autres projets de partenariat, des réseaux multi-acteurs et des acteurs représentatifs de l'agriculture et de la forêt, des filières, de l'innovation et des territoires.

Dans la perspective de la prochaine politique agricole commune (PAC), et du déploiement de la politique européenne de recherche et d'innovation Horizon Europe, l'objectif du sommet est de :

- partager et diffuser les expériences ;
- faire vivre le réseau des acteurs de l'innovation agricole ;
- identifier les facteurs de succès et les besoins ;
- nouer de futures collaborations
- réfléchir à nos actions et aux politiques à différentes échelles géographiques.

Pour toutes ces raisons, la Normandie, dont les 2/3 du territoire sont dédiés à l'agriculture et qui a mis en place en un vaste contrat d'objectifs sur l'innovation agricole, s'est donc naturellement proposée pour accueillir ce sommet.

Plus largement, le sommet vise à mettre en avant **la dimension innovante de l'agriculture et de la forêt, de l'amont jusqu'à l'aval et l'engagement des agriculteurs.**

LE RÉSEAU RURAL NATIONAL

Le réseau rural national (RRN) est copiloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et Régions de France (RdF). Il est l'outil de valorisation du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) en France. Ce réseau vise à faire connaître ce fonds au plus grand nombre, ses modalités d'accès, ses réalisations. C'est aussi un outil de mise en réseau des acteurs pour échanger et valoriser les initiatives en matière de développement rural et notamment les plus innovantes.

Le réseau réunit plus de 200 membres nationaux (institutionnels, représentants des acteurs économiques, sociaux, environnementaux, territoires) et les réseaux ruraux régionaux. Il facilite les travaux autour des thématiques comme l'économie circulaire, l'agro-écologie, le lien urbain-rural, la gouvernance alimentaire locale, l'économie sociale et solidaire, les services de proximité, la jeunesse, l'égalité des chances, etc.

Parmi ses activités, le RRN réalise une animation spécifique du PEI-AGRI.

Cette animation nationale contribue au déploiement du PEI en France :

- information et la mise en réseau des acteurs (événements, brèves mensuelles, flash thématiques ...) ;
- appui aux régions (production d'outils, mutualisation, pool d'experts national...), plateforme nationale du PEI AGRI (qui répertorie les projets du PEI en régions et en Europe, les appels à projets...) ;
- participation aux activités européennes du PEI et valorisation et appropriation des travaux européens...

Enfin, le réseau rural national connecte les territoires du local à l'Europe, en contribuant à établir des liens avec ses équivalents de chaque pays européen et avec les réseaux européens du PEI-AGRI et du développement rural.

Le Programme spécifique réseau rural national est l'un des 29 Programmes du FEADER, dont 27 programmes de développement rural, mis en œuvre en France au titre du FEADER 2014-2020. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation héberge la cellule d'animation du réseau rural national.

<https://www.reseaurural.fr/le-partenariat-europeen-pour-linnovation-agri>

<https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en>

<https://enrd.ec.europa.eu/>

Réussir la transition agro-écologique

Qu'est-ce que l'agro-écologie ?

Pour l'organisation des nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), « L'agroécologie consiste à appliquer des concepts et principes écologiques [à l'agriculture] de manière à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement, sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour que le système alimentaire soit durable et équitable. »

La transition agro-écologique vise une évolution de notre agriculture qui se base fortement sur l'agronomie, l'écologie et sur une meilleure compréhension et utilisation des écosystèmes. Il s'agit de diversifier les systèmes agricoles et de mieux les adapter à leur contexte. Cette approche mobilise les capacités d'observation et de réflexion des agriculteurs et s'enrichit de démarches collectives.

Les systèmes agro-écologiques s'appuient sur 4 principaux leviers :

1. Engager une réflexion globale et systémique de l'exploitation sans appliquer une recette toute faite mais des solutions adaptées, à développer dans chaque contexte.
2. Valoriser les interactions biologiques positives des systèmes : maintien des éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées...), régulations naturelles entre populations/bioagresseurs, recherche d'assolements et de rotation adaptés et renforcement des effets précédents culturels, etc.
3. Favoriser l'autonomie et la robustesse des exploitations en recherchant le bouclage des cycles bio-géochimiques (eau, azote, etc) : travail sur les rotations ainsi que sur les couverts d'inter-cultures, réduction de la dépendance aux intrants, amélioration de la fertilité des sols, développement des synergies entre l'élevage et les cultures, gestion des effluents organiques, etc.
4. Réussir l'intégration de l'agro-écologie dans toute la chaîne d'approvisionnement et contribuer à une juste rémunération de l'exploitant agricole, inclure l'agro-écologie à tous les niveaux de la chaîne alimentaire jusqu'au consommateur, promouvoir la création de nouvelles chaînes de valeur (nouvelles opportunités et perspectives, et de nouveaux produits issus de la diversification).

L'innovation et la connaissance au service de la transition agro-écologique

Réussir la transition agro-écologique implique de croiser des connaissances théoriques et pratiques, ainsi que des compétences techniques et sociales dans les exploitations.

Plusieurs formes d'innovations sont nécessaires et se combinent :

- **techniques** quant au fonctionnement d'un système plus diversifié et plus complexe ;

- ▶ **technologiques** au regard de nouveaux outils utilisés par les agriculteurs et le long de la chaîne de valeur (outils d'aide à la décision, numérique...);
- ▶ **de procédé** (production, transformation...), **marketing** (stratégies de vente...);
- ▶ **organisationnelles ou sociales**, quand il s'agit de travailler autrement et/ou en collectif (évolution des compétences et du rôle du conseiller agricole qui accompagne les réflexions des agriculteurs, collaboration entre agriculteurs et entraide dans les changements de systèmes, nouvelles relations avec les acteurs du territoire...).
- ▶ **territoriales**, mobilisation d'idées en les transférant, les hybridant, sur un territoire ou vers de nouveaux publics.

Lors du sommet, une attention particulière est portée sur l'innovation « interactive » qui vise à tirer le meilleur parti des différents types de connaissances et de compétences : pratiques, scientifiques, techniques, organisationnelles, sciences humaines, sociales,...

La France engagée depuis 2012 dans la transition agro-écologique

La France a souhaité engager l'agriculture dans une ambition forte pour le futur en inscrivant la transition agro-écologique dans toutes ses politiques publiques, à travers la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014, de nombreuses actions portées par le Ministère de l'agriculture et de l'innovation pour accompagner les agriculteurs et le monde agricole dans ce mouvement de fonds, et plus récemment dans le cadre des chantiers issus des Etats généraux de l'alimentation (qui se sont déroulées au second semestre 2017). Les régions, à leur échelle, se sont également mobilisées autour de l'agro-écologie.

On peut souligner que ce mouvement a particulièrement mobilisé l'enseignement agricole à travers un plan « Enseigner à produire autrement », lancé en 2014 et en cours de renouvellement. Partant du constat que l'agro-écologie repose sur une modification majeure des cadres de pensée, ainsi que des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques, ce plan a conduit à réviser en profondeur des référentiels de formation et des pratiques pédagogiques, en favorisant une implication active des apprenants, pour développer leur capacité à conduire une analyse stratégique d'un système agricole, à observer, à innover et à expérimenter. Ce sont ainsi les futurs agriculteurs et les futurs conseillers agricoles qui sont formés à une vision globale de l'exploitation.

L'agro-écologie a également une place centrale dans le plan national de développement rural qui oriente en France les activités de recherche agricole appliquée et développement.

Enfin l'agro-écologie fait partie des grandes thématiques scientifiques abordées par l'institut national de recherche agronomique (INRA).

La France favorise aussi les collectifs d'agriculteurs qui se réunissent pour travailler et expérimenter ensemble. Les aides de la PAC sont là aussi mobilisées dans l'accompagnement des changements de systèmes (aide aux protéagineux, soutien aux exploitations vertueuses ou en transition à travers les mesures agro-environnementales et climatiques, aux exploitations en agriculture biologique, priorité aux installations et aux investissements permettant une évolution du système et des changements de pratiques).

La forêt, mobilisée sur la transition écologique et l'innovation

Réussir la transition ne pourra pas se faire sans la forêt, dont les enjeux sont multiples.

Directement concernée par les conséquences du changement climatique, la forêt est aussi source de solutions :

- ▶ la sylviculture permet une séquestration accrue de carbone stocké dans la biomasse aérienne, souterraine et dans les sols ;
- ▶ le bois est une ressource naturelle et renouvelable, utilisable en substitution à certains produits ou énergies d'origine fossile.

Parce que les écosystèmes forestiers s'inscrivent dans un temps long, il est d'autant plus nécessaire d'anticiper l'adaptation de la forêt et ses besoins futurs.

Ainsi, le secteur forestier est mobilisé via le plan recherche & innovation 2025 filière forêt-bois autour de l'innovation pour :

- ▶ accroître les performances du secteur par des approches systèmes ;
- ▶ développer les usages du bois et les nouveaux usages du bois dans une perspective bioéconomique en renforçant la compétitivité industrielle ;
- ▶ adapter la forêt et préparer les ressources forestières du futur.

Les approches écologiques intégrées, priorité de l'Europe

[Les approches écologiques intégrées](#) de la ferme au territoire constituent l'une des 5 priorités de la stratégie de recherche et innovation agricole européenne publiée en juillet 2016. Sur la période 2014-2020, Horizon 2020 financera 41 projets, dont 29 sont déjà signés, qui contribuent directement à cette priorité, pour un total de 225 M€. Parmi eux, 35 projets (soit 85%) sont multi-acteurs. C'est 25 % de plus que la moyenne toutes thématiques agricoles et rurales confondues (60 %). Par ailleurs, de nombreux projets financés dans le cadre d'autres priorités telles que la gestion des ressources, la santé des plantes et des animaux, les filières durables et innovantes ou encore les liens urbain-rural peuvent contribuer au développement d'une agriculture et de filières alimentaires respectueuses des écosystèmes et les utilisant au mieux. Cette stratégie continuera d'être mise en œuvre en 2021-2027 à travers le programme Horizon Europe, qui rassemble dans un même « cluster » dédié à l'alimentation et aux ressources naturelles la recherche agricole et la recherche environnementale.

Qu'est-ce que le Partenariat Européen pour l'Innovation ?

Le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI) en Europe

Le PEI-AGRI est une initiative européenne qui soutient l'innovation pour une agriculture productive et durable. Initié en 2012, il coordonne le financement - principalement depuis 2014 - de **projets** et d'activités de **mise en réseau et d'échange de connaissances, via la politique agricole commune et le programme de recherche et innovation européen Horizon 2020**.

Les projets

Les projets PEI-AGRI ont en commun « **l'approche multi-acteurs** » : différents acteurs comme des agriculteurs ou des conseillers, collaborent avec les scientifiques tout au long du projet pour développer des solutions innovantes aux problèmes rencontrés sur le terrain. Elaborées pour et avec les agriculteurs, ces solutions ont de meilleures chances d'être pertinentes et utilisées.

Le PEI-AGRI soutient **deux types de projets** « multi-acteurs » :

- ▶ des projets d'innovation **locaux, régionaux** ou **nationaux** appelés « **groupes opérationnels** » ou « **GO** » ;
- ▶ des projets de recherche et innovation **transnationaux** associant des partenaires de toute l'Europe. Parmi ces projets, on distingue les **réseaux thématiques**, qui font circuler les connaissances existantes et les traduisent en information et outils pour les acteurs de terrain.

La mise en réseau, l'échange de connaissances et la diffusion de l'innovation

Les activités de mise en réseau, organisées au niveau européen par le **Service point du PEI-AGRI** et au niveau national par les réseaux PEI-AGRI nationaux, comprennent :

- ▶ la **plateforme européenne** www.eip-agri.eu qui relie les acteurs de l'innovation agricole : elle vise à rassembler les informations de tous les projets PEI-AGRI en Europe ;
- ▶ des **ateliers** et des **séminaires** qui font se rencontrer différents projets locaux et européens qui travaillent sur un même sujet ;
- ▶ des groupes d'experts européens appelés « **focus groups** », également multi-acteurs, qui discutent des besoins de recherche et innovation sur des thèmes très concrets ;
- ▶ des **publications** qui contribuent à diffuser l'innovation et l'information sur les financements.

Le financement du PEI-AGRI : deux politiques en synergie

Le PEI-AGRI est financé par deux politiques européennes qui travaillent en synergie :

- ▶ **la politique agricole commune (PAC)**, qui soutient les groupes opérationnels via des appels à projets nationaux ou régionaux financés par les programmes de développement rural, les activités de mise en réseau nationales et européennes et les groupes d'experts ;
- ▶ **le programme de recherche et innovation européen Horizon 2020**, qui finance les projets transnationaux multi-acteurs via des appels à projets européens.

Le PEI-AGRI : encore plus fort après 2020

Pour la période 2021-2027, la Commission européenne a proposé de poursuivre et renforcer le PEI-AGRI, en faisant de l'innovation un **objectif transversal de la future politique agricole commune**. La proposition vise à maintenir les réseaux qui sont essentiels pour la réussite du PEI-AGRI et les **interventions en faveur de la « coopération »** qui financent les groupes opérationnels. Les États membres devraient en outre décrire, dans leur « plan stratégique PAC », comment ils comptent améliorer le fonctionnement de leurs **systèmes de connaissance et d'innovation agricole (AKIS)**. La Commission a également proposé de **doubler les financements de recherche et innovation** dédiés à l'agriculture, l'alimentation, la bioéconomie et les ressources naturelles dans le prochain programme européen de recherche et innovation appelé « Horizon Europe ».

AKIS EN FRANCE

En France, le système de recherche, développement et innovation pour l'agriculture repose sur plusieurs acteurs ou réseaux structurants dont :

- ▶ les organismes de recherche : INRA (organisme de niveau mondial), IRSTEA, CIRAD... ;
- ▶ un réseau de chambres d'agriculture qui accompagnent les agriculteurs dans les territoires ;
- ▶ un réseau d'instituts techniques agricoles qui conduisent des projets de recherche appliquée par grand type de production ;
- ▶ un réseau d'établissements d'enseignement agricole technique et supérieur.

D'autres acteurs ayant des approches complémentaires (par exemple les CIVAM ou les coopératives) enrichissent l'offre de connaissances et d'outils à destination des agriculteurs.

Un fonds alimenté par tous les agriculteurs permet de mutualiser les efforts pour soutenir des projets de recherche et développement conduits par ces différents acteurs et bénéficiant au plus grand nombre.

Au sein de chaque filière de production, ces efforts s'articulent avec les dynamiques de recherche et d'innovation, de l'amont agricole à l'aval (transformation, commercialisation...), nourries par les organismes de recherche publique, des instituts techniques agroalimentaires et des pôles de compétitivité qui accompagnent les entreprises.

Le PEI-AGRI en Europe sur la période 2014-2020 - Horizon 2020

► **190** projets multi-acteurs dont 40 réseaux thématiques (dont 124 déjà signés dont 29 réseaux thématiques)/ €1 mrd (€ 626 mio déjà engagés).

[Liste des projets multi-acteurs par thématique](#)

[« AgriResearch factsheets » avec résumés des projets](#)

PAC

► **98** Programmes de développement rural dans 27 Etats Membres

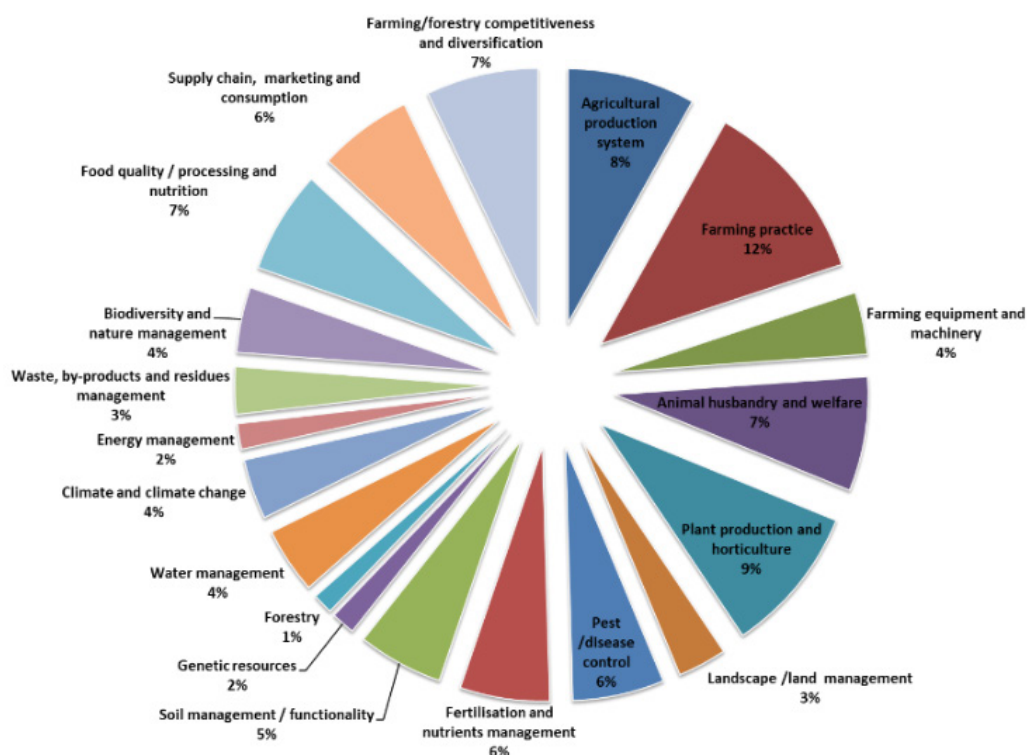
► **3 200** GOs dont 1 000 en cours

► **38** focus groups

[Workshops & séminaires](#)

[Publications](#)

Distribution des groupes opérationnels par thème - Mars 2019



Le PEI-AGRI en France, l'essentiel

Le PEI-AGRI dans les régions françaises

- **16** des 18 régions soutiennent le PEI, 50 appels à projets du PEI lancés (2015-2019)
- Des modalités et des priorités spécifiques à chaque région
- **54 M€*** de Feader engagés pour des GO du PEI et des réseaux d'innovation
- **206** Groupes Opérationnels sélectionnés
- **57 M€*** de Feader engagés pour la formation et le conseil des agriculteurs et sylviculteurs.

Ce nouvel outil de soutien vise à produire des innovations en réponse aux besoins urgents des agriculteurs, sylviculteurs, et leurs filières. Le PEI Agri trouve sa place parmi les différents outils de soutien de l'innovation en régions. Il permet de nouer des partenariats multi-acteurs novateurs et de conduire des projets qui abordent les problématiques sous de nombreux angles (changements de pratiques à la pointe des connaissances, techniques, valorisation, commercialisation, attentes des consommateurs et citoyens...). Ces partenaires cherchent à combiner les performances économique, environnementale, sanitaire et sociale, à l'échelle d'exploitations, d'une filière locale, du développement économique durable sur le territoire.

Instrument financier de la politique européenne de développement rural, le **fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**, est le second pilier de la politique agricole commune (PAC). Celui-ci est doté en France de 12 milliards d'€ pour la période 2014 - 2020.

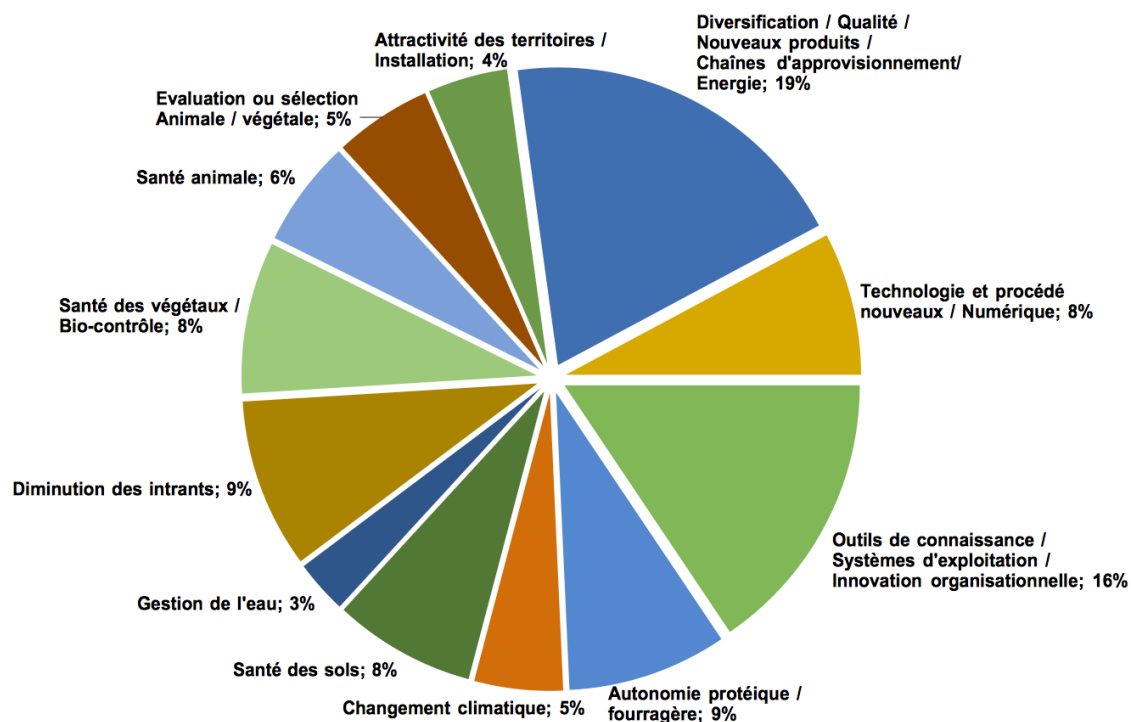
Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole et forestier plus respectueux, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant. Dans le cadre des lois de décentralisation, l'autorité de gestion du FEADER pour la programmation 2014-2020 a été transférée aux régions. La France compte 27 programmes de développement rural (PDR) mis en œuvre dans 18 régions. Les régions sont autorité de gestion, sauf La Réunion (conseil départemental) et Mayotte (État).

* Montant engagé au 31/05/2019, programmation FEADER 2014-2020.

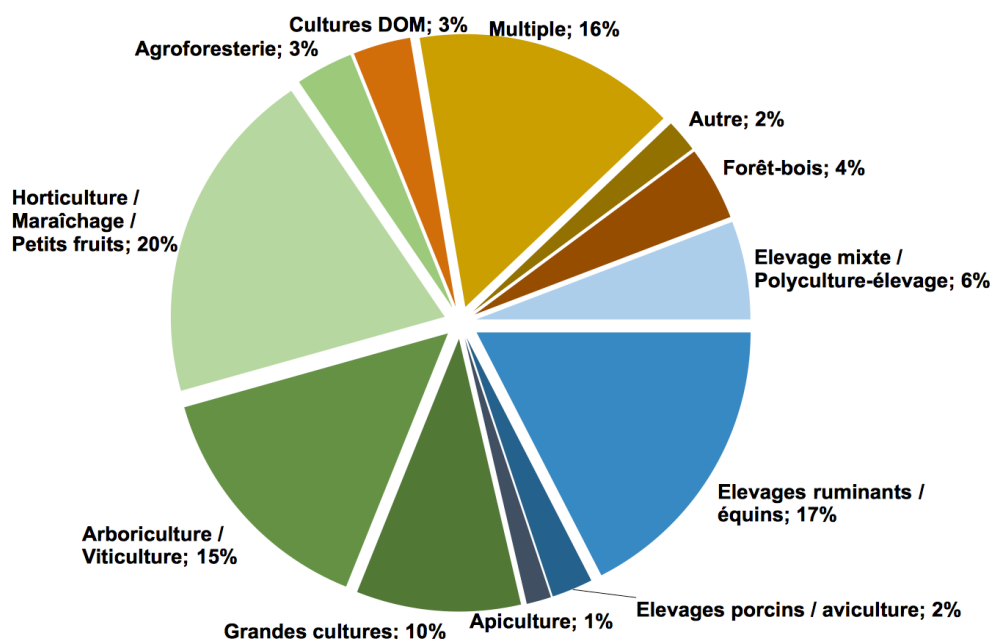
Panorama des groupes opérationnels français

Au 1^{er} juin 2019, la France compte 206 groupes opérationnels du PEI-AGRI. 116 d'entre eux visent directement la transition agro-écologique. Transdisciplinaires, ils contribuent tous à l'innovation sur les territoires dans de nombreuses filières et thématiques.

thématiques d'innovation des GO français



Répartition par Filières des GO français



Témoignages

► Évaluer le potentiel du maraîchage agroforestier

Cultures maraîchères et fruitières font-elles bon ménage ? La question anime le groupe opérationnel Marforest, mobilisé autour de trois enjeux : optimiser les surfaces agricoles pour faire face au difficile accès au foncier, diversifier les cultures et apporter un revenu complémentaire aux arboriculteurs.

► La gestion agro-écologique pour lutter contre les bio-agresseurs

« Des études sont menées sur le sujet depuis une dizaine d'années mais ce qu'il manque aux agriculteurs c'est du concret : de combien la population de bio-agresseurs a diminué ? Est-ce que ces prédateurs permettent de faire moins de traitements de pesticides ? Ce type de projet PEI permet d'instaurer un dialogue avec les agriculteurs et de répondre à leurs besoins ».

► Intégrer la santé des sols dans les pratiques viticoles

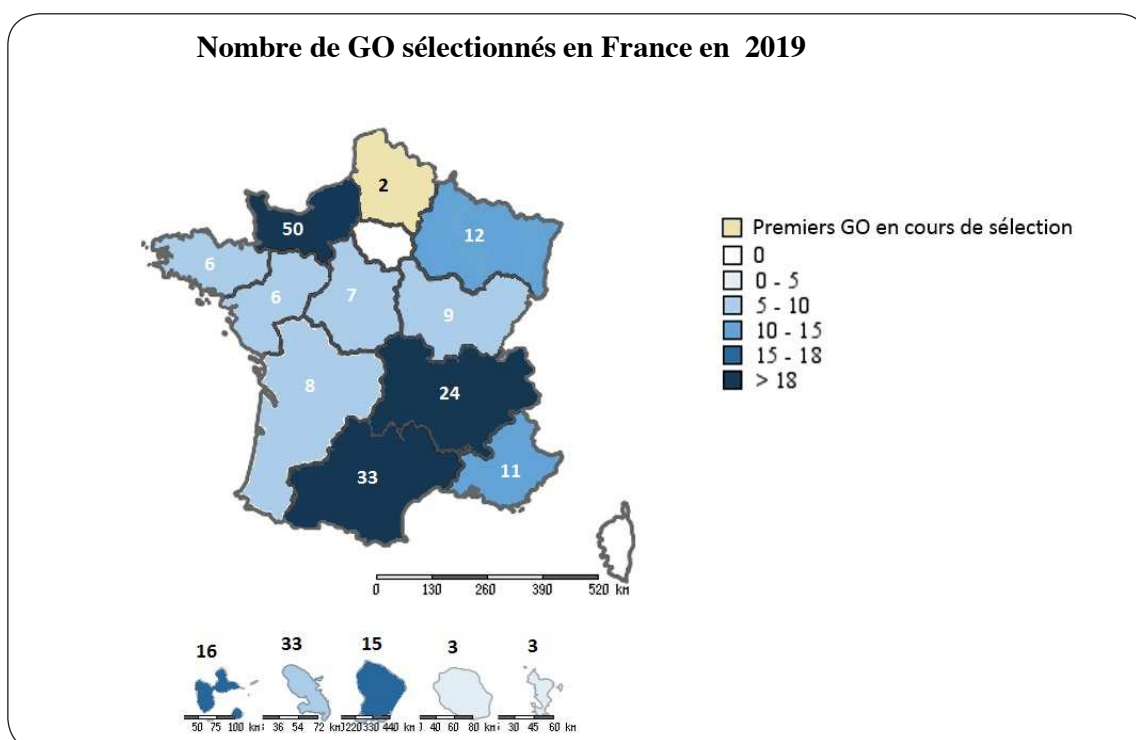
« Ce projet vise à intégrer dans le pilotage des systèmes de culture des indicateurs du fonctionnement biologique du sol issus de la recherche fondamentale, comme la mesure de la biomasse microbienne. Ils permettront aux viticulteurs de mieux comprendre comment fonctionne leurs sols et quels services ils peuvent leur apporter. »

► **Des projets du PEI-AGRI réunissent les acteurs forestiers** en France et en Europe sur de l'adaptation des forêts au changement climatique ; autour des questions : Quelles essences planter dans un contexte d'augmentation des températures ? Quelles pratiques et outils sylvicoles privilégier pour assurer le renouvellement de la forêt ?

► Projets multi-acteurs européens PEI

Une forte implication des acteurs et des leaders de la recherche français dans le programme de recherche et d'innovation européen (Horizon 2020) dédié à la bio-économie : participation à une centaine des 124 projets multi-acteurs signés, soit environ 400 partenaires français différents (recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture, CUMA, entreprises, groupes d'agriculteurs...).

<https://www.reseaurural.fr/sommet-agri-innovation-2019-version-francaise>



Le PEI-AGRI en Normandie

L'agriculture normande

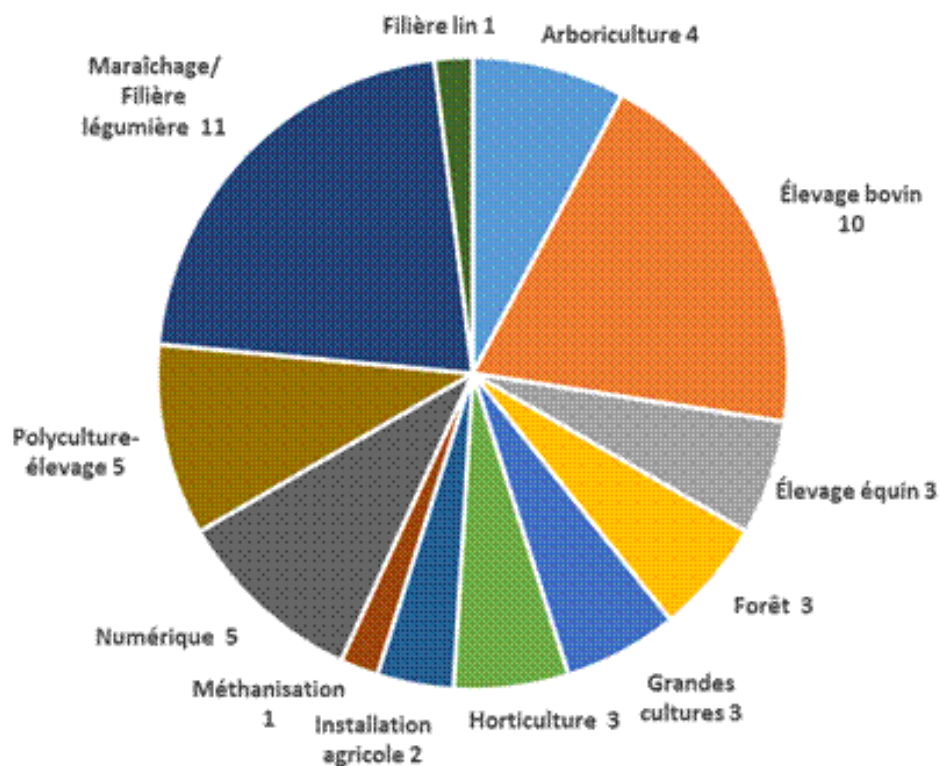
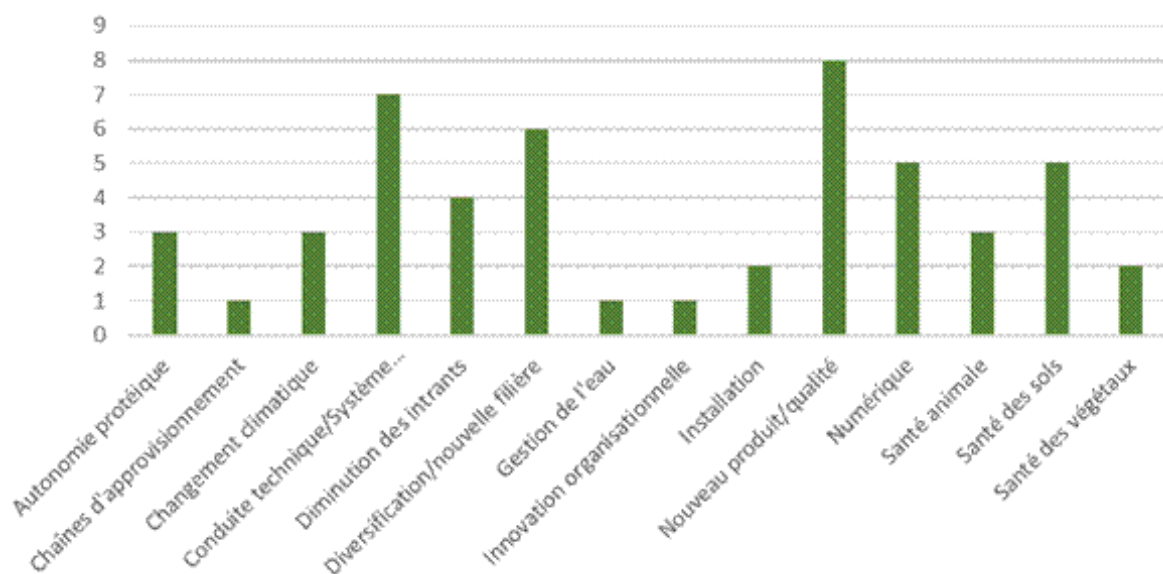
- **2/3** du territoire normand dédiés à l'agriculture
- **31 500** exploitations
- **68 000** actifs agricoles
- **1^{ère}** région française en production de fromages au lait de vache, de beurre, de crème, de lin
- **60 M €/an** dédiés à la politique agricole régionale
- **421 M €** de fonds européens destinés à l'agriculture normande sur la période 2014-2020

L'innovation tient une place importante dans la politique agricole en Normandie. A titre d'illustration, un contrat d'objectifs pluriannuel a été mis en place avec les acteurs de l'écosystème de l'innovation normand, qui organise annuellement un forum sur l'innovation, un engagement qui se traduit par l'accompagnement de plus de 50 groupes opérationnels depuis 4 ans, le lancement en juin 2019 d'un plan régional « Protéines végétales », le lancement en mai 2019 d'un contrat de transition « Glyphosate Normandie 2021 », accompagnant la recherche de solutions alternatives.

Le PEI-AGRI en Normandie

- Lancement dès **2016**
- Appel à projet annuel
- FEADER avec cofinancement régional, soit **4,2 M€** investis depuis 2016
dont 3,4 M€ de FEADER et 0,8 M€ de fonds régionaux
- **50** groupes opérationnels

Répartition des groupes opérationnels normands par filière



Huit projets feront l'objet d'une visite dans le cadre de cet événement

Le descriptif des huit projets est disponible sur le lien suivant :

<https://www.reseaurural.fr/le-programme-des-visites-ais-2019>

Localisation géographique des huit projets :



Zoom sur le projet Secoppa

Le projet Secoppa réunit éleveurs et céréaliers dans une démarche collective autour des légumineuses fourragères. Porté par une quinzaine d'éleveurs et cinq céréaliers, le projet est né des besoins qui se sont rencontrés : celui des céréaliers enclins à l'implantation de légumineuses mais qui manquaient de matière organique et celui d'éleveurs disposant d'un surplus de fumier, à la recherche de protéines. De cette rencontre est donc né un partenariat avec comme objectif un système de contractualisation autour de la luzerne et du fumier ainsi que la mise en place d'un séchoir à fourrages collectif. 100 ha de luzerne produits par les céréaliers seraient concernés. Ce projet repose sur une triple valorisation des ressources : la luzerne comme source d'aliment protéique pour les éleveurs, le fumier comme amendement organique pour les sols et le bois déchiqueté issu des haies comme source d'énergie pour le séchoir.

AGRICULTURE.GOUV.FR

ALIMENTATION.GOUV.FR

#AIS2019Lisieux